

Évaluations nationales de début de 6^e : exploiter les résultats à plusieurs échelles pour favoriser la réussite des élèves

Dès la réception des résultats

Au cours de l'année scolaire

Au-delà de l'année scolaire

Dans les enseignements

Identifier les élèves « fragiles »/« à besoins »/« satisfaisants »

- Adapter la programmation en classe en fonction des besoins et des acquis des élèves
- Dans l'optique des heures d'enseignement de mathématiques et de français, identifier les connaissances et les compétences devant en priorité faire l'objet d'un apprentissage renforcé
- Organiser en groupes les enseignements de français et de mathématiques en fonction des besoins repérés

Assurer un suivi des élèves « fragiles » en 5^e

Équipe pédagogique d'une classe de 6^e

- Repérer les acquis/difficultés impactant d'autres disciplines
- En plus de Devoirs faits obligatoire, promouvoir des séances supplémentaires de Devoirs faits auprès des élèves « fragiles »/« à besoins »
- Proposer des heures supplémentaires de soutien, dans la limite de deux heures hebdomadaires, aux élèves repérés en difficulté lors des évaluations nationales.
- Encourager les élèves à participer aux stages de réussite

- Définir l'objectif et les modalités des heures supplémentaires de soutien
- Définir et expliciter des objectifs d'apprentissage
- Mettre en œuvre une différenciation pédagogique
- Se reporter aux résultats des évaluations nationales lors des bilans périodiques

Assurer un suivi des élèves « fragiles » en 5^e

Équipes disciplinaires

- Définir les objectifs d'apprentissage des groupes de besoins en français et en mathématiques et les planifier sur l'année
- Ajuster la composition des groupes

- Français et mathématiques :
- Élaborer collectivement des progressions, des programmations, des évaluations communes à l'échelle de l'année, voire du cycle
- Les autres équipes disciplinaires :
- Élaborer collectivement des activités tenant compte des acquis et des besoins mis en évidence par les évaluations nationales

Équipes pédagogiques de l'établissement

- Identifier les besoins d'accompagnement (Devoirs faits, soutien renforcé)

- En conseil pédagogique :
- Analyser les résultats notamment en fluence et aux tests spécifiques.
 - À partir de la fiche de restitution des résultats de l'établissement (disponible à compter de novembre 2024), analyser les résultats et les mettre en regard des résultats nationaux et départementaux. Élaborer collectivement des actions pédagogiques ciblées qui permettront de soutenir les savoirs fondamentaux lors des heures supplémentaires de soutien, en dispositif Devoirs faits ou en stages de réussite.
 - Ajuster le projet pédagogique de l'établissement, notamment pour le cycle 4.

Conseil école-collège - Conseil de cycle 3

- Comparer avec les résultats des évaluations nationales de CP, CE1 et CM1
- Si PPRE passerelle, compléter les informations sur les besoins de l'élève

- Prévoir des heures de concertation pour le travail de continuité
- Solliciter ou organiser des temps d'échanges inter-degrés pour travailler ensemble en fonction des besoins mis en évidence
- Identifier des priorités et définir des actions dans le cadre du projet ou de la feuille de route du réseau, du conseil école-collège

Réunions de bassin

Affiner l'analyse des résultats en les comparant à plusieurs échelles (bassin, académie...)

Dialogue entre l'établissement et l'autorité académique

- S'appuyer sur des indicateurs chiffrés fournis par les évaluations nationales et par leur exploitation dans la durée, pour se donner des objectifs ciblés d'amélioration du niveau des élèves
- Échanger avec l'autorité académique dans le cadre du CASF